

Synthèse des sujets évoqués lors du débat organisé
le vendredi 12 décembre et le samedi 13 décembre 2003
dans le cadre du débat national

Lors de ce débat, les sujets suivants ont été abordés :

- La communication entre les parents et le lycée en général ne se fait pas toujours bien. Certains parents regrettent de n'être pas suffisamment informés de ce qui se passe au lycée, notamment en ce qui concerne la vie quotidienne des élèves. Lorsque les parents ont comme seul moyen d'information leur enfant, il arrive que toutes les informations ne leur parviennent pas (pas à temps ou pas du tout). Ceci peut être dû à plusieurs causes : manque de communication parent-enfant, désintérêt des parents ou volonté de la part des élèves de ne pas transmettre certaines informations.
- Les parents ne parviennent pas toujours à comprendre la signification des notes obtenues par leurs enfants. Les échelles de note différentes d'une année à l'autre ne sont pas clairement annoncées. Les parents peuvent être très déroutés par les résultats de leurs enfants.
- Les élèves ne connaissent pas le fonctionnement du lycée et notamment les différentes instances qui les concernent : CESC, CVL ... C'est dû à la multiplicité de ces instances et à la complexité de leur fonctionnement. Manque d'intérêt de la part des élèves pour ce genre d'information.
- L'heure de vie de classe est très peu exploitée et inefficace pour différentes raisons :
Mal placée dans l'emploi du temps, elle ne motive pas les élèves à venir et donc ne les encourage pas à les organiser pour évoquer différents problèmes.
La communication entre les élèves se fait parfois difficilement. La présence d'une personne extérieure pourrait-elle libérer leur parole ?
- La taille du lycée (environ 800 élèves) est un facteur positif pour le suivi des élèves. La possibilité d'un tutorat d'un professeur sur un nombre réduit d'élèves (5 ou 6) pourrait améliorer le suivi individuel des élèves.
- Il manque un dispositif d'aide ou de soutien aux élèves en difficultés qui ont l'impression que rien n'est fait pour leur donner une aide supplémentaire. Que mettre en place pour les aider ?
- Le rythme de travail imposé par les programmes est trop élevé et ne permet pas aux plus faibles de suivre la progression.
- Le nombre d'élèves dans une classe, trop important en général et notamment en langue vivante, ne permet pas un suivi correct des élèves. Il ne permet pas non plus de leur apporter dans le cadre des cours habituels une aide individualisée.
- L'organisation des sujets identiques traités par des matières différentes n'est pas cohérente et demande à être repensée.
- L'orientation massive en filière scientifique qui caractérise le lycée peut être due à plusieurs facteurs :
 - En entrant au lycée, les élèves ressentent une pression concernant leur réussite dans les matières scientifiques et se sentent dévalorisés s'ils ne réussissent pas dans ces disciplines. Leurs autres réussites ne semblent pas être mises en valeur.
 - L'absence de projet professionnel précis qui poussent les élèves à s'orienter dans une filière qui a la réputation « d'ouvrir toutes les portes ».
 - Les élèves sont peut-être trop jeunes pour faire un choix qui risque de leur barrer les orientations professionnelles.
 - L'absence d'information sur les débouchés possibles de l'ensemble des filières qui permettrait de s'orienter en fonction d'un éventuel projet et non pas en aveugle.
 - Le fonctionnement du lycée, ses acteurs, la société en général valorisent trop cette filière et font la voix royale. Il semble difficile pour un élève d'assumer sa différence et demander une autre filière.
 - L'orientation à quelques exemples près semble se faire par défaut vers les filières autres que scientifiques alors que la filière L apporte une bonne formation aux élèves et offre des débouchés intéressants.

- Les professeurs n'ont que peu de possibilités de reconversion et manquent peut-être de soutien lors d'un moment de démotivation.
- Il n'y a pas de solution lorsqu'un conflit apparaît entre une classe et un professeur.
- La formation continue des professeurs n'est pas assurée correctement. Le nombre de stages proposés baissent d'année en année.
- Les professeurs paraissent trop laxistes vis à vis des téléphones portables qui sonnent en cours et d'une façon générale promettent des punitions qui ne sont pas appliquées.
- La mixité sociale au sein de l'établissement n'est pas assez forte. La carte scolaire est-elle un facteur d'aggravation ou une solution à ce problème ?

Sujet numéro 6 : « Comment l'Ecole doit-elle s'adapter à la diversité des élèves ? »

Dans notre lycée, la diversité des séries proposées aux élèves est restreinte, car seules les trois filières menant aux baccalauréats généraux L littéraires, ES économique et social et S scientifiques, sont représentées. Ces 3 séries ont, en outre en commun, de préparer les jeunes à la poursuite d'études longues.

Comment le lycée peut-il **s'adapter à des élèves différents** qui ont des capacités, mais qui ne rentrent pas systématiquement dans le profil « ordinaire ».

Durée du 2^{ème} cycle du second degré :

Un professeur du lycée reconnaît que certains moments sont particulièrement difficiles pour les élèves, notamment la transition de la seconde à la première. Certains élèves auraient besoin de plus de 3 ans pour mener leur cursus jusqu'au BAC. Parfois il est à déplorer que des élèves passent en terminale avec un niveau insuffisant, ce qui leur est préjudiciable pour obtenir le BAC. Il aurait peut être suffi d'un accompagnement plus soutenu, sans parler de redoublement, et d'un cursus sur 4 années, afin que le programme soit intégré et que le jeune s'assure de meilleures conditions de réussite.

Le conseil de classe essaie de cerner la voie dans laquelle le jeune sera le plus à l'aise. Pour cela, et bien que ce soit difficile, il est nécessaire de prendre en compte le rythme propre de chaque élève. Il faut reconnaître hélas, que l'on part souvent d'un rythme moyen et que les jeunes en difficulté, qui ont des rythmes plus lents que ces moyennes, sont pénalisés.

Le poids des programmes

Souvent évoqués, les programmes démesurément chargés contribuent à entretenir le malaise dans le milieu scolaire. Les professeurs sont crispés sur un *programme à boucler* dans l'année scolaire, les élèves sont débordés de travail et n'ont parfois pas suffisamment de temps pour assimiler des notions complexes.

Les professeurs déplorent de ce fait n'avoir pas assez de temps à consacrer à chaque élève et n'avoir pas assez de disponibilité pour s'interroger sur les difficultés de chaque élève ou pour motiver chaque élève.

Pour réussir, un élève doit avoir confiance en lui. Les professeurs et les parents doivent en avoir conscience et savoir le motiver.

Si les programmes de la filière L sont quasi-strictement littéraires, les programmes de la filière ES quasi-strictement ciblés sur les matières en lien avec l'économique et le social, il n'en va pas de même pour la filière S. Il est demandé à ces jeunes d'avoir des connaissances tant dans le domaine scientifique qu'en histoire géographie et en langues. N'est-ce pas démesurément chargé ? Comment alors démystifier cette filière S qui garde l'image de « voie royale » qui permet l'ouverture de toutes les portes de l'enseignement supérieur ?

Le redoublement

Le redoublement est-il une solution adaptée pour faire face à la diversité des élèves ?

Si le redoublement est mal vécu par le lycéen, il ne produira que difficilement d'effets positifs. Il convient d'essayer d'offrir au lycéen de la nouveauté par rapport à sa première année, tant dans les méthodes employées que dans les équipes pédagogiques qui vont l'encadrer. Les professeurs devraient avoir le souci de **valoriser le redoublant**, de susciter ou d'entretenir sa motivation. Lorsqu'il y a redoublement, *l'accompagnement de l'élève* est primordial. Il faut tenter de comprendre avec lui les motifs de son échec, l'aider à cerner ses faiblesses : est-ce par manque de travail ? Par manque de méthodes ? Par manque de motivation ? Pour des raisons liées au mal être du jeune ? ...

Il existe aussi d'excellents redoublements. L'élève aura pu reprendre confiance, consolider des connaissances et avoir une estime de soi valorisée par la réussite.

De quels moyens dispose le lycée pour aider les élèves qui redoublent ? La question des moyens reste entière.

Ne peut-on pas envisager des *alternatives au redoublement* ? Pourquoi ne pas attribuer aux établissements une *enveloppe horaire*, correspondants au « coût » des redoublements, qui pourrait être utilisée pour des solutions autres dans le souci d'aider plus efficacement l'élève ?

Quel soutien aux élèves ?

Le lycée s'adresse à des adolescents, donc à des adultes en devenir. Ils ont besoin de lieux de parole et ont parfois l'impression de ne pas être suffisamment entendus par les adultes..

Les parents ne sont pas toujours les meilleurs interlocuteurs. Les professeurs, les équipes médico-sociales, les conseillers d'orientation doivent être des relais à l'écoute des jeunes.

L'idée de **Tutorat** a été soulevée : pourquoi un enseignant ou un adulte de l'établissement (surveillante, COP, assistante sociale, infirmière, CPE...) ne suivrait-il pas un groupe d'une dizaine d'élèves. Une relation de confiance et d'écoute établie entre eux pourrait donner au jeune un lieu de parole et de soutien. Il faudrait bien entendu que l'adulte soit accepté par le jeune et que l'objectif annoncé soit le soutien durant sa vie de lycée.

Notons qu'en classe de seconde des heures d'**aide individualisée** sont proposées aux élèves dans 2 matières : français et mathématiques. Pourquoi ceci ne serait pas étendu aux classes de 1ères et de terminales ? De nombreux parents financent des cours particuliers à leurs enfants : quelle égalité sociale pour ceux qui n'ont pas les moyens financiers d'avoir accès à ces heures supplémentaires ? Ne serait-ce pas favoriser la réussite de chacun que de proposer, au sein du système éducatif aux élèves qui en auraient besoin, des heures d'aide individualisée ?

Il pourrait aussi être envisagé de proposer à des **élèves de terminale** de jouer un rôle auprès d'élèves plus jeunes. Pourquoi n'assureraient-ils pas du soutien dans certaines matières ? De plus, ceci pourrait être intégré dans les compétences acquises de l'élève de terminale et valorisé.

Certains établissements de la région parisienne ont déjà expérimenté une **approche par groupes d'élèves** : groupes pour élèves rapides, moyennement rapides et pour élèves plus lents. Le projet étant au fil de la progression des jeunes de leur proposer de changer de groupes. Ces expériences, qui ont eu le mérite d'être tentées, n'ont pas connu le succès escompté, car bien souvent les élèves renâclaient à changer de groupes, préférant une stabilité de professeurs, de camarades et préférant se situer parmi les meilleurs d'un groupe plus faible, que de se retrouver mal à l'aise dans un groupe plus fort.

Lutter contre la hiérarchisation des filières et favoriser la diversification des choix

S'adapter à la diversité des élèves signifie, savoir leur présenter objectivement un éventail de filières : il n'existe pas qu'une seule « voie royale » qui serait la voie générale, il ne faut *oublier ni la voie professionnelle ni la voie technologique*. Il est primordial de valoriser les compétences des jeunes, en leur proposant des parcours d'étude les plus adaptés possible à leurs aptitudes et à leurs souhaits. Il est à déplorer que certains lycées professionnels menacent de fermer leurs portes par manque d'effectif !

En outre, les professeurs ne portent pas toujours un *regard valorisant* sur les filières qui ne sont pas générales. Comment alors espérer que leurs élèves et les parents puissent trouver un attrait à des voies qui pourtant permettent aujourd'hui de déboucher concrètement sur le marché du travail, avec des salaires qui peuvent être largement corrects ?

L'orientation

Comment s'assurer que les élèves et les familles aient une *connaissance de l'ensemble des voies de scolarité* qui leurs sont offertes ? Quelles stratégies mettre en place pour que la communication passe et pour que les parents ne restent pas figés sur leurs connaissances d'un système d'orientation qu'ils ont connu autrefois ? Comment éviter à tout prix la spirale de l'échec ?

Il faut prendre en compte les goûts et les projets des élèves ainsi que leur niveau. Pour donner les meilleures chances à l'élève, il faut que l'orientation qui lui est proposée soit vécue comme « *positive* » par lui et sa famille. Bien souvent hélas, seuls les élèves aux meilleurs

résultats peuvent réellement choisir ! Une orientation par défaut débouche souvent sur l'échec.

Les élèves se sentent souvent seuls face à leurs choix d'orientation, ils demandent un accompagnement plus important de la communauté éducative, un soutien de leurs professeurs. Les parents souhaiteraient être davantage associés à ces temps forts de la vie de leurs enfants. L'idée d'un **bilan précis et détaillé des compétences** de leur enfant, qui associerait les regards croisés des équipes enseignantes, de la conseillère d'orientation, de l'assistante sociale... pourrait permettre aux parents de s'appuyer sur un portrait global de leur enfant.

La seconde est une classe charnière pour l'orientation. Un élève s'interroge sur la nécessité d'une telle précocité pour faire ses choix d'orientation. En terminale, nombre de jeunes sont encore loin d'avoir défini leur projet professionnel.

Les systèmes de **scolarisation par alternance** pourraient être développés, notamment au niveau du collège. Ceci pourrait convenir à certains élèves qui feraient ainsi connaissance avec le monde de l'entreprise et pourraient commencer à penser de façon concrète à leur projet d'orientation.

Il y aurait un équilibre délicat à trouver afin que l'entreprise puisse devenir réellement partenaire de l'école. Il n'est pas question que l'école se soumette aux besoins de l'économie, l'école doit garder son identité mais une plus grande perméabilité entre ces 2 grands secteurs pourrait être bénéfique aux jeunes en formation.

Les passerelles

Créer des passerelles au sein des voies de formations telles que, par exemple la 1^{ère} d'adaptation en fin de BEP, est une des solutions qui permet aux jeunes de poursuivre leur cursus vers la voie technologique.

Il conviendrait d'*élargir encore les palettes* de possibilités de passages d'une voie de formation à l'autre. L'élève évolue tout au long de sa scolarité. Si aujourd'hui en fonction de ses compétences et de ses goûts il s'épanouit dans une filière qui lui propose de passer un Brevet Professionnel, il faut lui réserver la possibilité demain de choisir de réintégrer l'enseignement général ou de bifurquer, au contraire de l'enseignement général vers l'enseignement technologique.

La mixité sociale

La **sectorisation** qui est imposée aux lycées depuis cette dernière rentrée scolaire aurait pu permettre de renforcer la mixité sociale au lycée. Il faut cependant se rendre à l'évidence que la composition socio- professionnelle des quartiers de centre-ville du secteur du lycée Brizeux ne relève pas d'une grande mixité sociale. A ce niveau donc, les répercussions sur la composition des groupes classes ne vont pas en être grandement affectées.

Il est intéressant de noter que certains lycées professionnels accueillent aussi des classes de filières générales. Les rencontres de ces groupes d'élèves engagés vers des voies différentes devient alors souvent source de richesse.

Une plus grande autonomie de gestion aux établissements

Lorsque l'on imagine des solutions pour s'adapter à la diversité des élèves, il s'avère que ceci fait très vite appel à la nécessité de mobiliser des moyens humains et financiers.

Actuellement la gestion des établissements est telle que les marges de manœuvre qui leur sont laissées ne sont pas très grandes. De nombreuses directives gèlent toutes possibilités de souplesse. Or pour s'adapter à la diversité des élèves il faut pouvoir être souple pour innover, inventer, dédoubler des classes, financer des heures supplémentaires aux professeurs etc...

Un **redéploiement des moyens** des établissements, sous la responsabilité du chef d'établissement et justifié régulièrement à l'Etat a posteriori permettrait cette souplesse. Ceci touche un des points noirs du système scolaire qui, par sa rigidité, ne permet que peu d'adaptabilité à chaque situation particulière.

Les établissements devraient être autorisés à proposer des solutions en interne, comme par exemple le regroupement de 2 classes pour des enseignements magistraux, de façon à libérer des heures de cours qui seraient données en groupes dédoublés.

L'importance de l'évaluation

Les enseignants et les parents déplorent qu'il manque à l'Education nationale des évaluations rigoureuses des différentes expérimentations et mesures proposées.

Les modules, les heures de soutien, les options sciences expérimentales... ont existé un temps, ont été supprimées ou remplacées par de nouveaux dispositifs, sans que de réelles évaluations en aient été faites.

Sujet N° 8 : Comment motiver et faire travailler efficacement les élèves ?

• Les élèves travaillent-ils trop ou pas assez ?

Les points de vue des parents, des élèves et des professeurs sont différents : on retient surtout que cela dépend du jeune, de sa façon de travailler, de son aisance dans les différentes disciplines, de son éloignement par rapport au lycée (les journées peuvent être très longues, le retour à la maison tardif et il peut avoir encore beaucoup de travail le soir). Cela peut-être très fatigant.

Pour un même programme, l'approche des professeurs peut être très différente, (en Français par exemple.) et l'élève peut parfois être dérouté.

Suggestions :

- concertation entre les professeurs pour les exigences demandées aux élèves.
- entente entre les professeurs et les élèves sur le rythme de travail.
- il peut être envisagé une enquête auprès des élèves pour évaluer le temps de travail personnel, en dehors des cours. (à aborder éventuellement en heure de vie de classe.)

• Comment réaffirmer le sens du travail et de l'effort scolaire ?

Pour les ambitions du jeune, il y a nécessité d'une exigence, ce qui n'exclut pas le plaisir. Effort et plaisir ne sont pas incompatibles dans le travail.

On attend de l'école une structure solide (lois de la République) et à l'intérieur de celle-ci, qu'il y ait épanouissement (relation humaine, démocratie).

• Comment développer le désir et le plaisir d'apprendre, de connaître et de comprendre ?

* L'école serait-elle un milieu trop fermé par rapport au monde associatif ?

Pour beaucoup d'élèves, l'école n'est pas un lieu de vie, sauf pour les élèves qui adhèrent à des activités sportives ou artistiques au sein de l'établissement.

Il y a dissociation entre lycée, société et famille.

* On remarque aussi que « autrefois », l'école était pour beaucoup un facteur d'ascension sociale, un moteur. Cela semble être beaucoup moins le cas aujourd'hui

* L'école actuellement n'aurait-elle pas tendance à vouloir aller très, trop vite ? Faire en lycée ce que l'on faisait avant en faculté, faire en seconde ce qui devrait plutôt se faire en terminale pour une question de maturité ?

* Comment aider et motiver les élèves, par exemple en Physique, quand le programme touche à une très grande quantité de sujets, qu'il aborde de façon tout à fait superficielle, et que les jeunes n'auront pas de bases solides ? (mais un vernis que très vite, ils oublieront.)

• L'autorité

La culture du respect doit exister. On doit s'écouter.

Il faut de la rigueur dans l'enseignement, mais le stress et la pression sont-ils nécessaires ? Faire sa place dans la société adulte sera difficile : il s'agit donc de ne pas aller dans le sens d'une trop grande permissivité.

Suggestion :

L'autorité devrait être un contrat professeurs-élèves où chacun donne le meilleur.

• A quelle condition le redoublement peut-il être efficace ?

En lycée, il est efficace s'il est volontaire ; autrement il s'agit du cas par cas.

• Comment aider les élèves à assimiler réellement ce qu'ils apprennent ?

Suggestions :

- Tout d'abord, tant qu'il y aura 35 élèves par classes, bon nombre de propositions seront vaines.

Comment être à l'écoute de chacun de nos élèves quand on en a 160, que l'on ne voit que deux heures par semaine, comme en langues vivantes par exemple ?

35 élèves par classes c'est aussi la porte ouverte à des cours particuliers et donc à une sélection par l'argent.

- La notion d'équipe pédagogique est à promouvoir. (Existe t-elle réellement aujourd'hui ?)
- Le tutorat (un professeur ressource responsable d'un petit groupe d'élèves), peut être éventuellement une bonne chose qui mérite en tout cas d'être essayée.
- La généralisation de l'aide individualisée à d'autres matières que le Français et les Mathématiques, et à d'autres niveaux que la Seconde.

Sujet N°15 : « Comment lutter efficacement contre la violence et les incivilités ?

PROPOSITIONS

1 – Ré appropriation du Règlement intérieur de l'Etablissement

- Les personnels et les élèves ne s'approprient pas le règlement intérieur.
- L'école est le reflet de la société par conséquent, les défauts de la société civile se retrouvent à l'école ;
- Un élève souligne que, pour ce qui la concerne, le RI n'a pas été détaillé par les enseignants en début d'année ; elle constate que, bien que les élèves soient respectueux entre eux, ils négligent cependant la propreté du Site (mégots, papiers non mis dans les poubelles...)
- Pour une efficacité meilleure et pour éviter les problèmes liés à la « délation » et « au flicage » nécessité est d'associer les élèves et de les faire participer aux recherches de solutions visant à changer les comportements.

2 – Quid de la précision d'un règlement intérieur ?

- Jusqu'à quel degré de précision faut-il aller ? Faut-il tout intégrer dans un règlement ?
- De nombreux problèmes restent posés comme celui de la décence : « c'est pas marqué dans le règlement alors on peut le faire », celui du temps réellement consacré à l'enseignement quand il faut passer de plus en plus de temps à éduquer...
- Les règles de savoir-vivre sont à ré instituer.
Le règlement intérieur doit être le code qui régit le cadre de vie d'une collectivité X ; si l'on éprouve le besoin de parler d'un problème, alors il faut l'intégrer mais sur la base d'un consensus obtenu de la manière la plus large possible. Il doit être le socle et donc la traduction juridique du pacte social.

3 – Le Rôle des Enseignants

- Nécessité pour chaque enseignant de s'adapter à la culture de l'Etablissement car chaque établissement a son propre environnement ;
- Nécessité de travailler en équipe et non plus seul dans sa classe de manière autonome ; permettre à des collègues d'assister à ses propres cours : pourquoi refuser leur propre évaluation alors qu'ils évaluent les élèves ?
- Adopter des attitudes communes:
- Etablir dès le début un contrat moral avec les élèves qui fixe les règles, à savoir ni injustice ni fait du prince, de même que les objectifs à atteindre
- Attitude commune face aux retards des élèves
- Tenue du cahier de texte de classe : fondamental pour la traçabilité
- Problème de l'application des sanctions, car certains enseignants ne vont pas jusqu'au bout des démarches alors qu'un régime disciplinaire clairement défini existe (consignes, exclusions temporaires...)
- Problème de l'attitude de certains parents d'élèves ; limites à poser : « s'investir c'est bien, mais investir...)

Sujet n ° 17 : « comment améliorer la qualité de la vie des élèves à l'Ecole ? »

Les rythmes scolaires

Les journées de cours sont relativement longues. Vient s'y ajouter bien souvent le temps de trajet domicile lycée et vice versa. Arrivée une certaine heure dans la soirée, la disponibilité intellectuelle n'est plus là. D'autre part, les heures de sommeil sont très importantes : un manque de sommeil et la santé peut être mise en jeu, un manque de sommeil et des difficultés d'attention le lendemain en cours....

Pourquoi ne pas diminuer les vacances d'été afin d'écourter les journées scolaires ? Sans compter qu'au niveau collège et surtout au niveau lycée, le mois de juin est quasiment perdu

pour laisser place libre aux examens des classes supérieures. Le programme doit cependant être bouclé !

Les bâtiments scolaires

Tout doit être pris en compte : non seulement l'architecture, mais bien évidemment la sécurité et les conditions d'hygiène.

Il serait souhaitable de faire régulièrement un état des lieux des locaux. Des salles propres, bien entretenues donnent plus envie de travailler, de s'investir. Il serait souhaitable que parents et élèves sachent l'usage qui est fait du budget entretien.

N'y a-t-il pas nécessité de mise en place d'une commission entretien des locaux, constituée de professeurs, de parents et d'élèves afin d'établir une priorité des tâches à effectuer.

Pourquoi ne pas consulter les élèves sur l'aménagement des locaux, sur la décoration ?

Pourquoi ne pas laisser certains murs à leur imagination ? Notamment ceux du foyer. Les tags sont devenus un mouvement artistique.

Options

Bien souvent, les lycées attirent les élèves par la variété de leurs options. Encore faut-il qu'ils se donnent les moyens de pouvoir les enseigner dans de bonnes conditions ! Quand des options sont en place, il faut avoir la salle et le matériel adéquat.

Cours de langue

Le niveau de langue des lycéens français n'est pas très brillant. Les textes étudiés ne sont pas forcément adaptés à la vie courante. Le but d'apprendre une langue est avant tout d'apprendre à communiquer, d'arriver à comprendre l'étranger qui se trouve en face de soi. Il est nécessaire d'insister sur ces deux points.

Pourquoi ne pas réorienter les cours magistraux de langue ? Pourquoi ne pas les remplacer par une semaine en immersion complète ?....

La présence d'un assistant en cours de langue n'est pas une obligation. Ce n'est pas prévu aux programmes. Pourquoi ne pas rendre une heure de cours avec assistant obligatoire, quitte à l'intégrer dans l'emploi du temps à la place d'une heure de langue par un professeur français ? Ce serait une heure de mise en situation plus intéressante, moins théorique qu'un cours traditionnel. Ce pourrait être un cours fait dans la langue bien sûr mais axé sur la vie courante, sur les traditions....un cours plus terre à terre. Avant de pouvoir étudier des textes littéraires, il est indispensable de manier la langue usuelle.

Engagement des élèves

Les élèves peuvent s'engager dans la vie scolaire en étant entre autres délégués de classe.

Dans ce cas, ils participent aux conseils de classe, éventuellement aux conseils d'administration et aux diverses commissions existantes. Hélas, bien souvent les horaires des réunions ne sont pas adaptés. Ils sont souvent trop tardifs. Cela peut être un frein pour un élève qui veut s'investir.

Les élèves délégués ont vite des désillusions. Lors des conseils de classe, une heure trente en moyenne au lycée pour une classe de trente six élèves, il leur semble que tout est déjà prévu, cadré. Ils n'ont pas de possibilité de s'exprimer ou ils ont peur de le faire car ils craignent les représailles. Ils n'ont pas l'impression d'avoir la liberté d'expression. Certains délégués se sont vus convoqués par un professeur, le lendemain d'un conseil, pour avoir évoqué tel ou tel problème, pour avoir pris la défense d'un élève. Il faut savoir qu'en cas de conflit élève professeur, il existe un médiateur. Peu d'élèves en sont informés.

Il est souvent demandé aux élèves délégués de faire une boîte à idées. Ils se rendent compte que, généralement, cela ne sert à rien. Il n'y a pas de suite. C'est une action inutile.

En opposition aux quelques élèves qui veulent s'investir, il y a une masse avec une attitude individualiste. C'est le reflet de la société de consommation. « Je prends, j'utilise, je jette ».

Ces lycéens n'en ont rien à faire. Ils sont là parce que le lycée est un passage obligatoire.

Ils pensent à leur avenir. Peu importe ce qui se passe autour d'eux.

Santé

Nécessité d'avoir des lieux d'écoute. L'adolescence est une période floue, remplie de doutes.

Les élèves ont parfois besoin de se confier à des personnes extérieures à la famille. Le

professeur doit pouvoir les orienter, voire les signaler à l'assistante sociale ou à l'infirmière.

Rapport avec les adultes

Dans l'ensemble, il y a un manque de communication généralisé : entre les parents et l'administration, entre les élèves et les professeurs, entre les surveillants et l'administration....

Il y a deux sortes de professeurs. D'une part, ceux qui s'intéressent aux élèves, plus exactement à tous les élèves et d'autre part, ceux qui se contentent de faire leur cours.

Les premiers sont des professeurs ouverts. Avec eux, il est possible de communiquer. C'est un plaisir d'aller en cours. Ils engendrent une motivation supplémentaire. Les seconds sont fermés. Ils ont l'impression de détenir la vérité absolue.

De plus en plus de professeurs sont irrespectueux envers les élèves (effets du stress ?...)

A l'heure d'aujourd'hui, beaucoup de gens critiquent l'attitude insolente, agressive des jeunes vis-à-vis des adultes. Il est donc inadmissible de voir un tel comportement de la part des professeurs. Pour une meilleure qualité de vie au lycée, il est indispensable d'avoir un respect mutuel élèves professeurs.

Les lycéens regrettent également la pression trop importante qui leur est imposée. Il est évident que tout lycée a un objectif de réussite maximale au bac. Cet objectif est bien souvent atteint mais dans quelles conditions....Un lycéen qui passe trois années complètement stressé, avec pour seul objectif le bac, ne peut être un lycéen réellement épanoui.

Il y a quelques années, le métier de professeur était un véritable mythe. Le professeur était sur un piédestal. Beaucoup de professeurs de cette génération hésitent à s'investir autrement, à se remettre en question ? Cela crée inévitablement des tensions élèves professeurs. Contrairement à un ouvrier travaillant dans le privé, le professeur est assuré de son statut jusqu'à la fin de sa carrière, excepté faute très grave. Peu importe s'il n'arrive pas à diriger sa classe, s'il n'a pas la pédagogie adéquate....son poste ne sera pas remis en question....Aujourd'hui le statut de professeur n'a plus la même valeur. Les jeunes professeurs acceptent plus facilement de se remettre en question.

Une classe vit au travers de ses professeurs. Ces derniers n'ont pas à étaler leurs problèmes privés en cours, ils ne doivent pas s'appuyer sur les élèves pour régler leur propre vie. Un élève doit, par contre, pouvoir compter sur son professeur. Attention, à ne pas inverser les rôles. Un professeur se doit d'être stable, solide, d'humeur régulière. Certains professeurs sont inadaptés à enseigner. Il est fort dommage que le corps professoral ne soit pas soumis à un examen médical annuel.....Il devrait avoir un suivi psychologique régulier.

Conseil de classe et Appréciations

Le temps accordé à chaque élève est insuffisant. Certaines fois, il est même irrespectueux. Il en ressort que les élèves sont étudiés « chrono en main ». L'attitude des professeurs est généralement cassante. Certaines fois le temps accordé aux élèves brillants est plus long que celui accordé aux élèves en difficulté. Cela devrait être l'inverse. C'est pour ces derniers qu'il y a problème, c'est sur eux qu'il faudrait débattre pour trouver la cause des difficultés, pour leur apporter une solution....

Lors d'un conseil de classe, une importance trop grande est apportée aux notes. Il faudrait prendre davantage en compte la personnalité de l'élève, ses qualités..

Lors des conseils de classe, pour quelques élèves les appréciations sont « en difficulté », « très insuffisant »...Il s'agit simplement de constat, il n'y a ni conseils, ni solutions et encore moins encouragement. La formulation pourrait être différente en ajoutant une note plus encourageante, plus positive....**Il faut essayer de valoriser l'élève.**

Les élèves délégués ne pourraient-ils pas avoir accès avant le conseil de classe aux appréciations prévues afin d'en débattre avec chaque élève auparavant ? Les raisons d'un échec peuvent être différentes selon que c'est l'élève ou le professeur qui l'explique. Les délégués pourraient ainsi intervenir sur une appréciation telle « manque de travail » qui ne s'avère pas toujours justifiée

Rôle des parents

Le taux de représentativité des parents est à la baisse.

Première raison, la société de consommation citée déjà plus haut.

Deuxième, la hiérarchisation imposée aux parents dans certains lycées.